

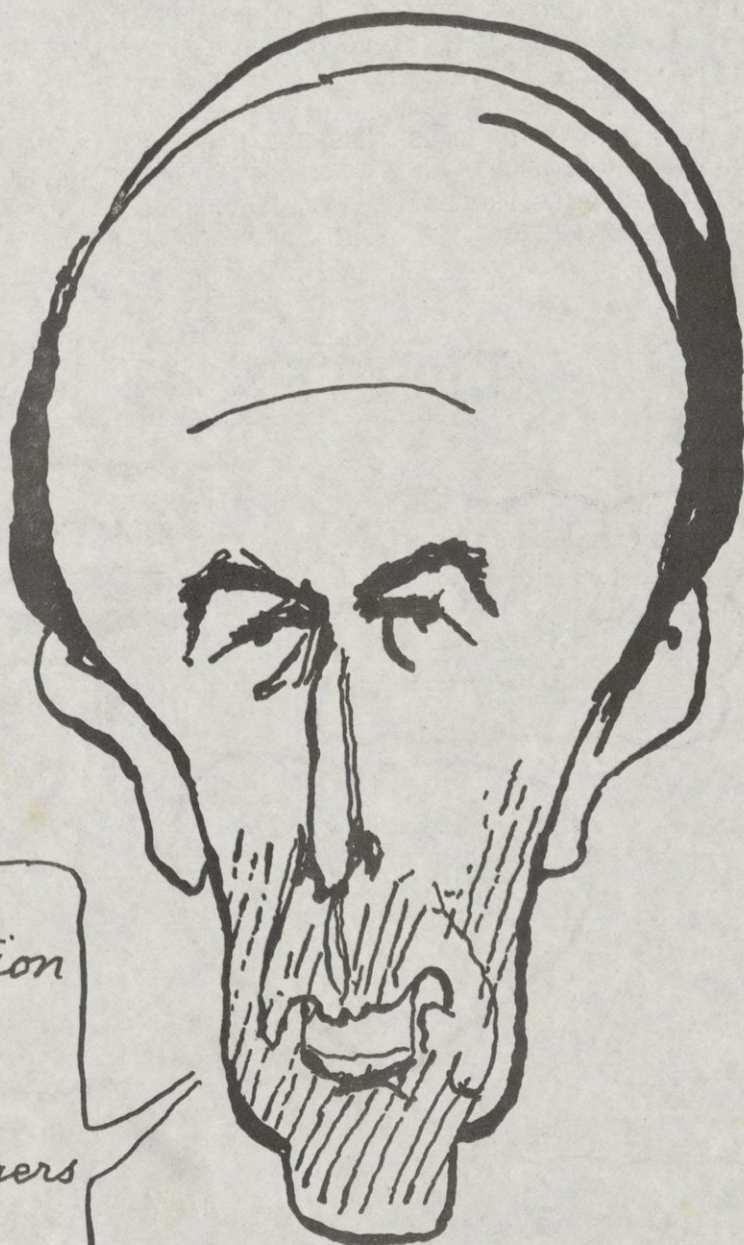
APL

QUEST INFORMATION

n° 142 1,50 F
24 MAI

**Menace de
débarquement
sur la côte ouest**

MARCHE SUR
L'île D'YEU
le 29 mai



*Que la population
se rassure, le
territoire que les
extrémistes étrangers
ont investi est
bien gardé (voir p. 2)*

Directeur : M. CLAVEL

Imp spéciale APL

apl : périodique nantes cppap 54701

apl : périodique nantes cppap 54701

AU MENU

- P 2 BASQUES INTERNES A L ILE D YEU:MEETING LE 26,MARCHE SAMEDI 29
P 3 LA MEUSE:A PROPOS DU CONFLIT OUVRIERS ETUDIANTS..
FETE DES MERES
FETE DU PSU
P4 FONCTION PUBLIQUE,HORAIRE A LA CARTE:EFFERVESCENCE DANS LES BUREAUX
P 6 EQUIPEMENT :NANTES SOLIDAIRE D ANGERS
NOUVELLES DU BOCAGE
P 7 FACS EN GREVE 2500 ETUDIANTS EN AG VENDREDI
P9 SNCF:SANCTIONS ANTIGREVE CONTRE LES CHEMINOTS NANTAIS.
P10 ELEVES INFIRMIERES NANTES:GREVE SUSPENDUE
P 11 LA VIDEO A NANTES
P12 FETE DU PSU(UNE AUTRE)
P13 ANGERS,SEMAINE DE CINEMA FEMININ
LIBRAIRIE 71,SOUSCRIPTION:UNE GEOGRAPHIE DE LA BRETAGNE.
P 14 VITE LU VITE SU
P 15 RETRAITES--PAYSANS
P 16 A PROPOS DE LA SECHERESSE DANS LES CAMPAGNES
P 17 5 HEURES SUR L EXPLOITATION DE LA PROSTITUTION(PAR LE CRI NANTES 11 JUIN)
P18 INSOMNIS:PROCES DE BERNARD MOREAU
P 19 à 22 FEUILLETON APL:LA BROCHURE D EMILE POUGET(CGT) SUR LE SABOTAGE.

DATES À RETENIR

Mercredi 26 Mai
Basques - Ile d'Yeu
Meeting - 21h00
Nantes - Maison de
Quartier - Devallières

Mardi 1^{er} Juin
Réunion Vidéo
12 bureau de l'Industrie
Nantes - 20h30

12.13 Juin
Fête PSU
La Courneuve
Carré de St. Marguire
Pontchâteau et Nantes

Samedi 29 Mai - 15h00
Marche sur l'île d'Yeu

31 Mai au 5 Juin
Angers
Semaine du Cinéma Féminin
(Le Club)

11 Juin
L'exploitation
de la prostitution.
Débat avec le CRI
18h30 et 20h30
Foyer de la Jeune Travailleuse
Nantes



"Nous ne sommes ni des terroristes ni des assassins. Nous n'appartenons à aucune organisation étrangère comme le prétend le Ministre de l'Intérieur. Nous sommes des patriotes basques qui voulons une patrie socialiste. C'est pour cela que nous avons dû nous réfugier en France." répètent les assignés à résidence.

Violant délibérément la légalité dont il se prétend le gardien, Poniatowski assigne 11 réfugiés basques et catalans à l'Ile d'Yeu. Parmi eux : les quatre évadés de la prison franquiste de Ségovie, internés dès leur présentation volontaire pour demander l'asile politique.

Par cette mesure illégale et arbitraire, Le Ministre de l'Intérieur ressucite d'un seul coup l'internement administratif, les camps de réfugiés et les lettres de cachet.

La police française COLLABORE aujourd'hui OUVERTEMENT avec la police de l'Etat fasciste espagnol, agissant dans cette affaire sur intervention directe du Consul d'Espagne à Bayonne.

Aujourd'hui les réfugiés, demain où s'arrêtera-t-on ? C'est l'amorce d'une justice parrallèle qui condamne sans jugement.

Pour briser l'isolement dans lequel le gouvernement veut maintenir les réfugiés, les organisations basques lancent le samedi 29 mai une marche sur l'Ile d'Yeu.

Le Comité Nantais de Soutien a décidé d'appuyer cette initiative. Il lance un appel pour se joindre à cette marche. Il organise à cette fin un

MEETING D'INFORMATION mercredi 26 Mai

Maison de Quartier DES DERVALLIERES à 21 H.
avec GWERNIG, les DEFENSEURS...

LEVEE IMMEDIATE DES MESURES ARBITRAIRES D'ASSIGNATION A RESIDENCE.

A BAS LA COLLABORATION POLICIERE ENTRE L'ETAT FRANCAIS ET L'ETAT FASCISTE ESPAGNOL.

RASSEMBLEMENT A FROMENTINE

Samedi 29 MAI 15h Parking de l'embarcadère
RENDEZ-VOUS : NANTES au CHAMP DE MARS - SAMEDI 29 de 12H30 à 13H30.

Le Comité Nantais de soutien appuyé par : AR FALZ, Comité de Défense des Libertés, Comité de Soutien à Le Gal, Ecole Emancipée, FA, HR, LCR, PSU, Paysans-Travailleurs, UDB, Skol An Emsav, Stourm Breizh.



Pour soutenir les basques assignés à résidence
TOUS A L'ILE D'YEU

3 A PROPOS de la MEUSE

L'article de la semaine dernière montrait la difficulté de la réalisation de la liaison ouvriers-étudiants. A propos de ce texte, nous est parvenu un papier d'une étudiante de l'OCR. A notre avis ce texte, ne pose que l'attitude des organisations syndicales et en cela nous paraît partiel.

NOTE A.P.L.

"Il semble nécessaire de donner quelques précisions sur la rencontre Etudiants-Ouvriers à la Meuse. Il faut d'abord dire que nous étions venus pour discuter avec les travailleurs et que nous avons été obligés de passer par les bureaucrates syndicaux (GGT-CFDT).

Le premier texte affirmant le désir de convergence des luttes des étudiants avec les travailleurs a été lu ; un deuxième texte clairement anti-syndical a été refusé. La "tendance anti-syndicale" se retire mais un blocage s'effectue au niveau de la discussion.

Ce qui est remarquable, c'est la contradiction des représentants syndicaux qui disent d'abord : "Nous, nous tenons bien la classe ouvrière" et qui prennent tous les jours des initiatives pour elle mais refusent de prendre une décision au nom des travailleurs quand il s'agit de recevoir la collecte faite par les étudiants qui ne luttent pas dans des organisations "syndicales". Mais cela est tout à fait normal dans la logique des organisations osyndicales qui ne pensent qu'aux élections de 1978, et ne tiennent pas à voir, dès aujourd'hui, se réaliser une véritable unité de tous ceux qui luttent.

De tout cela ce qui est le plus positif, c'est que la collecte d'abord refusée par les bureaucrates syndicaux a été ensuite acceptée sous la pression des travailleurs eux-mêmes.

Correspondance O.C.R.

*Bientôt la fête des mères
on a lu ça :*

OFFREZ UTILE

DE 20 A 50 F	
Moulin à café Allume-gaz Couteau aiguiser	* Essoreuse à salade Chouffe-assiette Sèche-cheveux
DE 50 A 100 F	
Couteau électrique Ouvre-boîte électrique Sorbetière Yaourtière	* Fer à boucler vapeur Fer à repasser vapeur Fer à repasser à sec Ventilateur
DE 100 A 150 F	
Robot de cuisine Cafetière électrique Auto-cuiseur Toaster automatique	* Gril vertical Fer à repasser vapeur avec Spray Gril minute
DE 150 A 200 F	
Aspirateur balai Machine à laver le linge portable Essoreuse à linge Four à raclette	* Service à fondue Rôtissoire pliante Croque-gaufre Super friteuse électrique
Choix important de casseroles décorées	

mais on vous dira pas où c'est !

La Fête de la Fédération Bretonne du P.S.U., organisée à SAINT BRIEUC, les 15 et 16 mai, a rencontré un très grand succès populaire. En effet, plus de 4000 personnes ont participé au Fest-Noz Vraz du samedi et à la Fête du dimanche après-midi.

Cette fête a été l'occasion d'une large confrontation autour des idées et de la stratégie politique proposées par la Fédération Bretonne du P.S.U., pour l'instauration d'une Bretagne socialiste autogestionnaire.

Des stands de lutte (pêche, REO de Fougères vendant leur stock de chaussures, Information pour les droits du soldat, luttes anti-nucléaires, luttes de quartier, étudiants...) cotoyant les organisations invitées (Ar Falz, Skol an Emsav, Bleum Brug, Comité Rennais anti-militariste, Expression Spontanée, Groupe d'Etude pour la Protection de la Nature...) ont souligné une fois de plus, la complémentarité des luttes populaires en Bretagne aux plans économique, social, culturel, écologique.



FONCTION PUBLIQUE, HORAIRES À LA CARTE :

LES O.S. DE LA PAPERASSE SONT MÉCONTENTÉS !

A la Direction Départementale de l'Équipement, au lieu de mettre rapidement en place le restaurant d'entreprise réclamé par le personnel, le Directeur veut nous imposer l'horaire à la carte.

Appliquant avec zèle les consignes de restructuration et de rentabilisation de Chirac et Ponia, le directeur veut nous imposer sa conception de l'organisation du travail : les POINTEUSES.

Nous ne sommes pas du tout d'accord.

TRACT CFDT - CGT

Horaire à la carte

Sous couvert d'adapter les horaires aux convenances de chacun, une circulaire de la direction du personnel du ministre de l'Équipement se propose de pallier au manque de personnel que l'ENQUETE EU-REQUIP, tout en minimisant les besoins, a mis en lumière.

Il s'agit d'une offensive systématique :

Par ce système :

- les tolérances pour les retards de 5 ou 10 minutes sont supprimées - le temps de présence est strictement mesuré et totalisé
- les autorisations d'absences pour les mères de famille, pour convenances personnelles, pour formalités administratives, n'ont plus lieu d'être
- il faut récupérer pour assurer le temps hebdomadaire au mensuel de présence
- les personnels d'exécution, notamment les secrétaires et dactylographes subissent les pressions de leurs chefs qui souhaitent les avoir "sous la main". En fait, trop souvent, l'horaire variable est moins l'horaire choisi par l'employé, que celui choisi par son chef.

La machine pointeuse introduit une culpabilisation permanente de l'agent qui vit avec l'obsession de celle-ci.

Les agents sont donc privés de la moindre tolérance.

Certes, la pointeuse n'est pas une invention nouvelle. Il y a longtemps que des horloges pointeuses furent utilisées dans l'industrie.

Mais alors qu'aujourd'hui, ces pratiques disparaissent, la Fonction

Publique tente de l'imposer à ses employés.

Actuellement, l'horaire variable est appliqué libéralement, ce qui fait que beaucoup de ceux qui l'ont se disent satisfaits.

Mais qu'en sera-t-il du jour où la Fonction Publique aura réussi à l'implanter partout !

N'est-il pas à craindre, à ce moment là, une application plus stricte ! Mais il sera trop tard.

A ceux et celles qui seraient tentés de se laisser prendre à ce piège qui nous est présenté comme une plus grande liberté, nous livrons à leurs réflexions ces "CONDITIONS D'APPLICATIONS" émanant du directeur départemental de l'Action sanitaire et sociale de Nancy à l'intention de ses agents.

"Ce système n'a pas pour objet l'accumulation, par utilisation systématique de l'amplitude maximum journalière, d'excédents récupérables sous forme de congé supplémentaire".

"La présence du personnel est obligatoire de 8h30 à 11h45 et de 14h15 à 17h qui correspondent à l'ouverture des locaux au public".

"Toute absence dans ces limites d'horaires doit être préalablement autorisée par le chef de service".

"Si l'absence est justifiée pour un motif de service, elle vaut, bien entendu, temps de travail. Il en sera de même pour absences pour motifs tels que : don du sang, participation aux activités de l'amicale, assistance d'un proche parent, d'un collègue, concours administratifs ou participation collective à ces concours, etc... ./.

"Par contre, l'absence pour convenance personnelle qui ne sera autorisée que pour raison sérieuse, doit être récupérée."

"Toute absence non préalablement autorisée (notamment arrivées postérieures à 8h30 ou 14h15) sera signalée par son auteur à son chef de service qui en appréciera la raison. Si elle justifiée, par un cas de force majeure, elle fera l'objet d'une récupération simple, dans le cas contraire, d'une étude récupération double."

"Après avoir pointé à l'entrée, il convient de gagner sans retard son poste de travail, il doit en être de même en sens inverse pour la sortie."

Ainsi finies les tolérances (retards, docteur, et toutes sorties exceptionnelles), il faudra récupérer

De plus, ce système risque d'être particulièrement répressif à l'égard des personnes sédentaires, tout en accentuant les privilèges déjà existants pour d'autres. En vérité, les horaires variables avec machines pointeuses font partie d'une vaste entreprise de collaboration de classe. Il s'agit de faire participer les agents à leur propre exploitation, sous couvert de liberté apparente et de choix illusoire.

Pour quelles raisons voulez-vous que l'Etat, du jour au lendemain, vous offre la possibilité d'organiser votre journée comme vous l'entendez ! Vous aurez l'illusion de pouvoir résoudre les difficultés que vous rencontrez dans votre vie familiale. Mais ce choix ou cette liberté, croyez-vous que l'Etat va vous les accorder sans compensations !
Ce serait bien la première fois.

Evidemment non !

Ce n'est qu'une façon de contourner le vrai problème qu'est celui des équipements sociaux (restaurants, crèches, transports en commun, conditions de travail des femmes).

LA MACHINE POINTEUSE OU LE DOUBLE HORAIRE

De nombreux départements de France ont adopté le double horaire. Dans notre région des Pays de Loire, le double horaire est entré en pratique dans les départements de Vendée, du Maine-et-Loire, de la Mayenne.

*je croyais
pourtant
les baisser !*



EN QUOI CELA CONSISTE ?

Au choix :

- soit l'horaire traditionnel (horaire actuel)
- soit la journée continue, par exemple 8h-16h45 avec 3/4 h pour manger au restaurant administratif.

AINSI LE DOUBLE HORAIRE donne satisfaction.

Personne ne réclame de machines pointeuses. Ces dernières devraient être considérées comme un signe des temps qui devraient être révolus.

De telles méthodes sont peu dignes d'une administration qui se veut moderne.

AUX PROPOSITIONS ALLECHANTES,
TROMPEUSES, DANGEREUSES,
OPPOSONS LE DOUBLE HORAIRE !

"Sanction exagérée, une lettre d'excuses suffirait à la faire lever.."

6

CGT - CFDT - CGTFO DE L'EQUIPEMENT DE NANTES

COMPTE-RENDU DE LA DELEGATION INTER-SYNDICALE A ANGERS LE 12 MAI 1976

Rappelons qu'un militant CGT d'Angers s'est vu infliger un blâme pour avoir exposé devant la presse un cas flagrant de mauvais fonctionnement du Service Permis de Construire à la DDE (Direction Départementale de l'Équipement).

Cette sanction a soulevé une telle émotion dans notre DDE que l'intersyndicale a décidé de porter au DDE de Maine-et-Loire une motion de protestation.

Nous nous sommes donc rendus mercredi matin à Angers où, nous avons lu notre motion devant une assemblée générale du personnel de 300 personnes à laquelle participaient les subdivisions, le parc, le labo, des délégations de la DDASS et des impôts.

Entre autres informations, nous avons appris que Monsieur COSTET à la direction du Personnel du ministère, reconnaissait que la sanction était exagérée et... qu'une lettre d'excuses suffirait à la faire lever !!! (huées du personnel)

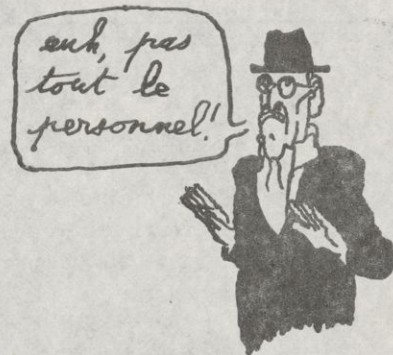
Nous sommes ensuite allés porter une motion à la Préfecture où, sous les fenêtres du Conseil Général, les mots d'ordre ont été repris :

- non à la répression ! levez la sanction
- pour le service public, augmentez les effectifs
- titularisation immédiate des auxiliaires.

De la Préfecture, la manifestation s'est rendue... dans le bureau du directeur (!) où nous avons pu, sous les applaudissements de nos camarades du Maine-et-Loire, remettre une motion.

Ce que l'on peut retenir de ce mouvement, c'est une grande combativité des personnels de l'Équipement.

Il n'y a pas actuellement de grève, mais tous les jours des manifestations, assemblées générales pour toute la DDE ou par service, pour préciser les revendications.



C'est ainsi que nous avons vu protester les dactylos du GAC contre leurs conditions de travail en pool, les agents d'exécution de l'Opérationnel contre les dossiers refaits trois fois en trois jours, etc...

Le mouvement de la DDE d'Angers est important tant par ses revendications que par ses méthodes de lutte.

Soutenons le.

EN BREF CHRONIQUE DU ME BOCAGE

LE MAIV-SUR-ÉVRE : GREVE DE 22 PIQUEUSES à l'entreprise CHUPIN depuis le 6 mai contre les cadences, les rendements; POUR l'amélioration des conditions de travail et la mise en place d'une nouvelle grille des salaires. Les travailleurs ont repris mardi matin le travail et ont obtenus partiellement satisfaction.

ACHOLET et NANTES : GREVE AUX ETABLISSEMENTS GAURIAU, ils réclament de meilleures conditions de déplacements et dénoncent l'utilisation des travailleurs temporaires, la non embauche des apprentis qui n'ont pas été formés par l'établissement.

2500 ETUDIANTS à L'A.G. de VENDREDI!..

COMMUNIQUE AUX PRESIDENTS DES CONSEILS DE GESTION DES UER
ET AU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE NANTES

Les étudiants, réunis en assemblée générale inter-facs (lettres - droit - sciences économiques et sciences) le 17 mai 1976, ont voté les principes suivants :

- que les modalités d'examens soient les mêmes pour toutes les facs (lettres, sciences, droit et sciences éco), pour toutes les UER et pour toutes les années
- que tous les examens de la première session soient terminés avant le 30 juin et validés
- qu'il n'y ait pas de cours de rattrapage et que ces examens ne portent que sur les programmes vus hors des périodes de grève
- que le nombre de notes dans le cadre du contrôle continu et l'importance des travaux soient réduits en fonction du nombre de jours de grève et que la validation porte sur des travaux déjà faits
- que "l'admissibilité - admission" soit supprimée pour les sections où elle existe (droit)
- que les cours et "partiels" tenus pendant la grève soient considérés comme nuls et nonavenus.

D'autre part, l'assemblée générale des étudiants appelle à la constitution de comités de vigilance étudiants-enseignants-personnel pour l'application de ces modalités.

Enfin, l'assemblée générale des étudiants demande aux conseils de gestion des différentes UER et au président de l'Université de se prononcer sur ces exigences et les informe que si ces propositions ne sont pas appliquées telles quelles, les examens seront boycottés.

Ces modalités apparaissent aux étudiants comme offrant le plus de garanties qu'il n'y ait pas de répression pour fait de grève.

Nul ne comprendrait que les étudiants soient pénalisés du fait d'un combat auquel les bureaux nationaux du SNESUP et du SGEN-Universités ont appelé.

L'invalidation de l'année universitaire, sous quelque forme que ce soit, dans tout ou partie de l'université en France, c'est l'application de l'arrêté du 2ème cycle que les syndicats, les enseignants, les étudiants ont combattu.

De même qu'il serait inacceptable que l'examen devienne un moyen de sanction pour fait de grève. Dès à présent, nous ne pouvons accepter le cadre que tente d'imposer le gouvernement, de différenciation entre les facs "dures" et les autres, pas plus qu'entre UER.

Les enseignants de toutes les facultés estiment, à cette date, possible techniquement et pédagogiquement de tenir ces modalités d'examen en juin, sous réserve d'aménagements techniques là où ce sera nécessaire.

C'est pourquoi, les quatre sections syndicales SNESUP, dont les représentants participaient à la réunion du comité de grève inter-facs le 18 mai 1976, font savoir solennellement et clairement :

1. que ne pas accepter de prendre en compte ces modalités serait prendre la responsabilité de l'impossibilité de valider l'année pour l'ensemble de l'université
2. que les sections syndicales enseignants s'y opposeront et soutiendront les étudiants pour faire respecter leur droit au diplôme.

C'est immédiatement qu'une réponse doit être donnée par les autorités administratives afin d'éviter la manoeuvre qui consisterait à laisser le temps "régler" l'affaire contre les étudiants.

Comité de grève inter-facs,
Sections SNESUP de Nantes.

2.500 Etudiants à l'AG. de Vendredi!.. [suite]

Vendredi matin, Sparfel convoque comité de grève et Snesup. Aux deux délégations, mêmes réponses :

- une première session "entre le 15 juin et le 25 septembre",
- une deuxième en septembre,
- 4 à 6 semaines suivant le retard pour étudier le programme de l'année
- le tout avec une prolongation des cours jusqu'au 2 juillet (sinon, l'année n'est pas validée).



L'après-midi, le conseil de gestion de l'UER de droit a adopté une

motion similaire, prenant ainsi la responsabilité d'une invalidation [comment les étudiants pourraient-ils faire leur des propositions ne tenant aucun compte des positions adoptées aux AG précédentes].

Et même, après des examens "dans les formes", la décision d'invalidation revient maintenant au recteur.

Traduction :

Messieurs les étudiants, passez vos examens, étudiez en un mois le programme d'une année,

ou bien vous perdez une année....

CHEIX EN RETZ: LES PAYSANS CONTRE-ATTAQUENT!

Plusieurs centaines d'agriculteurs se sont retrouvés au Bois aux Moines, ferme d'Armand et Henriette Mouillé, Jeudi matin. Ils ont ensuite défilé jusqu'au bourg du Pellerin, devant la maison de Rondineau, le propriétaire.

Le propriétaire a multiplié, ces dernières semaines, les afressions, toujours dans le but d'expulser son fermier. Il combine le sabotage et l'action juridique: ce Jeudi, il assignait les époux Mouillé en référé, au Tribunal de Nantes, "exigeant" tout simplement... la destruction du hangar et de la laiterie des Mouillé, "construits en 72 alors que le jugement d'expulsion est notifié depuis 70." Rondineau demande 100 F par jour tant que la destruction du hangar et de la laiterie ne sont pas effectués. Le Tribunal statuera cette semaine. Les paysans, eux (FDSEA et PAYSANS TRAVAILLEURS de Loire-Atlantique) ont "statué" depuis longtemps sur l'affaire... Albert Gravoûil, rappelant une récente action de riposte aux incursions du propriétaire (sa voiture mise sur cales...) a traduit leur détermination sans faille. Des délégations de La Planche, de Mésanger, Malville et Plessé ont apporté le soutien d'équipes affrontant sur le terrain, dans différents points de la région, les mêmes problèmes. Des syndicalistes ouvriers, qui suivent l'affaire depuis longtemps, ont confirmé leur soutien vigilant.

Non, l'affaire de Cheix en Retz n'est pas finie. Avec Armand et Henriette, les paysans tiennent bon convaincus de poser, au delà d'un cas en lui-même scandaleux, des problèmes d'un intérêt très large: SAUVEGARDE ET RENFORCEMENT DU STATUT DU FERMAGE, DROIT AU TRAVAIL POUR TOUS, CONTROLE DE L'USAGE DES SOLS DANS L'INTERET DES TRAVAILLEURS.

APL (Informations plus complètes a suivre)

9
"Ne vous plaignez pas les gars,
vous n'avez que des sanctions administratives"

15 jours après la grève de mars, 18 cheminots de Nantes, responsables syndicaux CGT, CFDT, recevaient de la Direction Régionale "une demande d'explications" les accusant d'avoir au cours du mouvement de grève "porté atteinte par leur attitude à la liberté du travail et à la libre circulation des trains".

Aujourd'hui, malgré la mobilisation des gars, sur le lieu de travail, les entrevues avec le Directeur régional, les 2 jours de grève des 30 avril et 1er mai dans la région de Nantes, les sanctions tombées, 3/12e de retenu sur prime de fin d'année et un blâme du directeur.

De plus, tous les cheminots ont reçu une sanction symbolique de 30 F de retenue sur prime, et un blâme inscrit.

Ainsi, face à l'attitude dure des cheminots de Nantes qui se sont opposés au départ des trains, conduits par la maîtrise, la Direction a répondu en sanctionnant.

Elle a fait de même à ROUEN et à DIJON, c'est-à-dire dans les trois dépôts où elle a fait intervenir les flics pour faire rouler les trains.

En sanctionnant uniquement des responsables syndicaux, alors que plus d'une centaine de gars ont participé aux actions, la SNCF entend elle aussi s'attaquer aux organisations syndicales partout où elles engagent des actions dures en dehors des différents comités mixtes rituels sans efficacité.

Il faut noter dans la lutte contre les sanctions que les deux fédérations CGT, CFDT, n'ont rien fait pour populariser la lutte et pour l'organiser ne serait-ce qu'au niveau du réseau !

Bien mieux ! Elles ont carrément appuyé l'attitude de la Direction en nous expliquant qu'effectivement une loi datant de 1845 et toujours en vigueur au Chemin de Fer rendait passible de correctionnelle quiconque s'oppose à la libre circulation des trains ! Autrement dit : Ne vous plaignez pas les gars, vous n'avez que des sanctions administratives ! Les cheminots jugeront une fois de plus de l'attitude de ceux qui au plus fort de la mobilisation appelaient à la reprise du travail.

(Correspondance SNCF Nantes. Le Quotidien du Peuple)

S
N
C
F
(NANTES)



L'A.P.L. manque de personnel
LES DACTYLOGRAPHES en mal d'activité
seraient très chaleureusement
accueillis le samedi matin.

C'EST TRÈS URGENT !



Les élèves infirmières¹⁰ ont suspendu leur grève.

AU BOUT DE 15 JOURS, SANS N'AVOIR RIEN OBTENU !

Le lundi 17 mai, nous avons accueillis à 15h le conseil d'administration de l'hôpital et à 17h, le conseil technique de l'école en formant une haie d'honneur, en chantant...

Résultat : blocage complet, aucune de nos revendications seront acceptées sous prétexte de manque de fric (les revendications sur la pédagogie et la liberté d'expression sont coûteuses !)

La Directrice s'est brillamment illustrée en voulant interdire l'accès de l'école à un handicapé physique de la FNMIP invité par les élèves pour parler des problèmes sociaux-économiques des infirmes. Le même jour, cette même directrice a refusé l'entrée à l'école de journalistes de FR3 (fait mentionné au journal télévisé régional du mardi 18 mai, malgré les pressions du directeur du CHR).

Un appel à une coordination nationale a été lancé pour unifier nos revendications et préparer une démarche au ministère de la santé (samedi 22-dimanche 23).

viens mon grand,
faut pas
fréquenter
les infirmières
en grève.



A Nantes, nous envisageons diverses actions :

- affichage sauvage
- lessivage et séchage des blouses à l'école
- envoi collectif des notes de frais de transport
- boycott des visites médicales bidons de l'école, en envoyant collectivement une feuille au cabinet médical avec : nom - taille - poids - pouls - tension. "ça va - ça va"
- imposer la venue d'intervenants extérieurs à l'école (présentations des différents syndicats...)
- contacter les ouvriers et employés d'entreprises pour avoir leur opinion et pas seulement celle du patron
- refus de travailler dans les services à haut risque (service de rein artificiel/Broussais hôpital militaire)



de notre temps
on était
plus
soumis
que ça!

elles ont
la pétoche
tralala !!



Quant aux problèmes pédagogiques, vendredi matin a eu lieu une première commission paritaire, réunissant 2 déléguées et 1 monitrice par promotion avec la sous-directrice et la directrice qui a elle-même reconnu que ces commissions ne changeront rien à la pédagogie dans l'école.

Une élève-infirmière.

LA VIDÉO À NANTES

11

Des lecteurs de l'APL pensent qu'il serait utile de créer un groupe vidéo dans la région nantaise. Il ne s'agit pas de faire de la vidéo pour faire du cinéma ou de l'art, mais de la considérer comme un instrument d'agitation au service des luttes anti-capitalistes.

Nous optons pour la vidéo et non pour les moyens de filmage classique pour les raisons suivantes :

Avantages de la vidéo

- permet de filmer, non pas sur film demandant un développement en laboratoire, mais sur bande magnétique pouvant être regardée sur un simple téléviseur
 - le prix d'un film ne revient pas très cher, une bande permettant un enregistrement d'une trentaine de minutes coûte de 100 F à 130 F (au moins 10 fois moins cher qu'un film 8 super 8 ou 16)
 - toute bande peut être effacée et réenregistrée donc pas de crainte de gaspillage de film, ce qui permet d'avoir une plus grande quantité de documents filmés.
 - tous ces documents peuvent être assemblés et transformés en un produit fini, sur table de montage, tout fond sonore, musique, titres sur images peuvent y être adjoints. On peut également utiliser les films classiques
 - avec une unité portable (magnétoscope + caméra fonctionnant sur batterie 12V d'une autonomie d'1/2 h), une seule personne peut filmer (image + son)
- Dans n'importe quelle condition (exemple : à Grenoble, l'attaque du Palais des Sports où se déroulait un meeting fasciste a été filmée de nuit). De plus, la personne tenant la caméra peut intervenir directement dans une conversation
- le maniement de la caméra et du magnétoscope est assez simple ce qui peut permettre à n'importe qui (après entraînement) de filmer. Cela permet de démystifier la technique vidéo et de pouvoir filmer là où des "techniciens" ne pourraient (voudraient) pas aller

- la vidéo donne de très nombreuses possibilités de tournage de film et de diffusion. Il suffit d'y réfléchir un peu d'innover. Il faut profiter de l'impact de la télé sur les gens

- différents groupes vidéo en France ont fait des expériences intéressantes (LIP en 73 ou les événements filmés, discutés étaient ensuite diffusés sur les marchés à Besançon et Paris, aux moyens de télé)

- possibilités d'enregistrer des émissions de la télé officielle. Maso, Miso ridiculisant la mère Giroud

- dans les usines en lutte : des bandes sont présentées et généralement (si les syndicats ne s'y opposent pas), la grève filmée peut servir à la popularisation

Achat du matériel

Le prix du matériel est très coûteux. L'indispensable dans l'immédiat, pour commencer une activité vidéo, est l'achat d'un portable (prix 1,5 millions d'AF), les montages pouvant être faits avec le matériel déjà existant.

Quel moyen de financement ?

Soit le lancement d'une souscription soit achat à crédit financé par un groupe de personnes (paiement d'une somme par mois)



forum pour l'éducateur Utilisation

Comment ? Pourquoi ? Par qui ?
Rôle et participation de l'APL ?
Tous ces problèmes posés doivent être discutés par toutes les personnes intéressées par ce projet.

REUNION LE MARDI 1er JUIN 20H30, derrière la lib. 71, rue de l'Industrie

DEMAIN LA FÊTE...

12

les 12 et 13 Juin 1976 à La Courneuve

FÊTE DU P.S.U.

La fête, mot magique, un peu fétiche, qu'on emploie d'autant plus qu'il devient impossible de la faire réellement. Bien sûr, la fête, la fête la vraie, celle dont on dit qu'elle ne peut être que révolutionnaire, ne se limite, ni dans le temps, ni dans l'espace, ni dans son programme.

Et pourtant, la fête du PSU...

Au Parc paysager de la Courneuve.

Trois podiums dans la verdure, les bosquets, et les taillis.

AU PROGRAMME :

Samédi à partir de 13h.

JAZZ : Popaul et Letté, Perception, Archie Shepp, Steve Lacy.

FOLK : Dadi Sourdeline, Ys, Phil et Emmanuel.

CHANSON : Fawsie [Irak], Wetterwald, Yvan Dautin, Mouloudji, Isabel Parra [Chili], Béranger, Gilles Servat [Bretagne], Areski Fontaine.

SKETCHES : Guy Bedos.

DANSES : Danse Expérience.

CABARET : Font et Val.

Samedi soir : Bal avec
Pieds Jointés.

DIMANCHE :

CHANSON : Charlebois, Lavilliers, Imago, Martin St Pierre [Argentine], Arbatz, Marti [Occit.], Catherine Sauvage, Verdier [Occit.].

JAZZ : Temps des cerises, Pinosolle, Cohemack, Confluence, Wac.

ROCK : Au Bonheur des Dames, J. Higelin, Etron Fou, Soho.

FOLK : Gwendal, Chiffonie.

THEATRE : Troupe Z, Al Assifa.

SKETCHES : Douby.

PENDANT LES DEUX JOURS :

FETE DANS LA FETE : Saltimbanques, Jongleurs, Mimes, Fanfares, Clown, Acrobates, Montreurs d'animaux, Théâtre de rue.

FETE DES ENFANTS : Marionnettes, Cirque, Animation et une halte Garderie.

DEBATS SUR : L'unité populaire, le chômage, les luttes sur l'emploi, les états généraux de l'autogestion, les femmes, la ville, la santé, la presse....

LE PRIX : Billets achetés sur place : 20 F par jour,

MAIS, 20 F POUR LES DEUX JOURS si vous prenez vos billets dès maintenant. En vente à Nantes, à la LIBRAIRIE 71 - 29 rue J. Jaurès - 44000 - NANTES. Tel. 73.82.48.

COMMENT Y ALLER : Des cars partiront le samedi 12 juin au matin :

- de St Nazaire (Gare SNCF) à 4h½.
- de Pontchateau (Gare SNCF) à 5h.
- de Nantes (Place Viarme) à 5h ¼.

Prix Aller et Retour : 50 francs.

On couchera sous des tentes, prévoir matelas et duvets.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner le plus vite possible, avec un versement de 30F par personne à la Librairie 71, en précisant fête du PSU, ou à tout militant du PSU.



NOM et Prénom : Nbre de personnes.... Avec ou sans
Départ de ST NAZAIRE - PONTCHATEAU - NANTES (1) tente (1)
Retour : vers 2h lundi matin ou lundi midi (1)'

(1) Rayez les mentions inutiles.

Semaine de CINEMA FEMININ à Angers

Le groupe femme d'Angers organise une semaine de cinéma féminin, au cinéma "LE CLUB", du 31 mai au 5 juin 1976.

- Films :
- "JEANNE DIELMAN"
 - "SOUS LES PAVES LA PLAGE"
 - "ON S'EST TROMPE D'HISTOIRE D'AMOUR"

avec, sous réserves, la participation de Chantal Akerman et O. Serreau pour un débat.

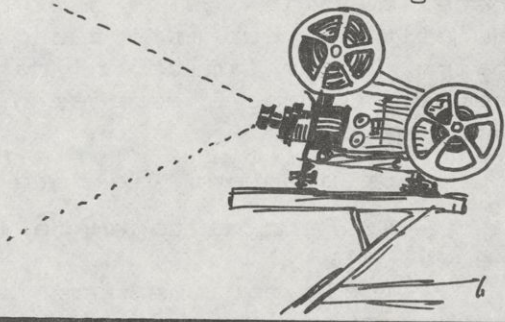
Le samedi après-midi, trois courts-métrages :

- "PETITE TETE, GRANDE SURFACE"
- "MISO ET MASO VONT EN BATEAU"
- "LA VIE AU FEMININ".

Pour prendre contact :

Dominique ROBIN (SAUGER)
45 rue Saint-Aubin - 49000 ANGERS.

Le groupe femme Angers aimerait rencontrer d'autres groupes de la région à cette occasion, pour envisager une réunion de coordination régionale.



LIBRAIRIE "71" :

EN SOUSCRIPTION : UNE GEOGRAPHIE DE LA BRETAGNE



Ce livre, qui paraîtra en octobre, sera différent des géographies classiques :

- il est édité par SKOL VREIZ [l'Ecole Bretonne], revue pédagogique pauvre [elle doit compter sur le bénévolat des auteurs, elle ne peut utiliser la couleur, etc...]; mais sans lien avec le système, donc plus libre : pas de censure
- il prend en charge des aspects que les géographes classiques laissent publiquement à l'écart : ainsi la "vocation" militaire de la Bretagne sera illustrée d'une carte. Dans l'ensemble, le livre sera progressiste et comportera des documents utiles [carte des multinationales, des ressources minières, etc...]
- le dernier chapitre donne une perspective d'ensemble, en montrant l'irruption du capitalisme libéral, la politique de l'Etat et l'attitude de la bourgeoisie

- le livre traite des cinq départements bretons, non pour des raisons historiques, mais pour des motifs économiques, sociaux et culturels.

Il aura aussi sûrement des défauts, dûs par exemple à la formation universitaire des auteurs, qui ont fait cependant un gros effort de critique mutuelle et de présentation simple des idées.

En souscrivant maintenant, c'est moins cher et cela facilite notre trésorerie.

Adressez 30 F à
SKOL VREIZ
Run-AVEL - 29210 Plourin-Morlaix
[CCP 2248-25 X Rennes]

soit directement, soit en passant par l'intermédiaire de la Librairie 71 [offre valable jusqu'au 1er septembre 1976].



LE 19 MAI : LECANUET A PARLE A OUEST-FRANCE.

"Nous les réformateurs, nous sommes les meilleurs" a-t-il à peu près déclaré (traduction libre Ouest Information). Il ne reconstituera pas la démocratie chrétienne (ouf...), d'ailleurs, "il ne peut y avoir de coïncidence entre une foi religieuse et un engagement politique" (citation exacte cette fois !). Lecanuet a dit encore que si Mitterrand ratait son coup dans deux ans, Giscard ferait venir des socialistes au gouvernement, on "aurait un premier ministre beaucoup plus démocrate, social et même socialiste. A propos de l'affaire Ceccaldi, il dit (citation), "laissez entendre que j'ai étouffé l'affaire pétrolière, ça me touche au vif. Oser m'écuser de faire entrave au déroulement judiciaire d'une affaire importante...! Jusqu'à présent quand un français allait devant un juge il avait l'impression d'avoir affaire à un homme sans parti pris, sans préjugé social. Il savait qu'il allait être jugé de la même manière qu'il soit ouvrier, paysan ou PDG... Je ne dis pas que dans les concepts nouveaux il n'y a pas de bonnes choses : il ne suffit pas d'être PDG pour être innocent lorsqu'on est coupable..."

S.N.C.F. : SUPPRESSION DE LA LIGNE NANTES - POITIERS,

remplacée par un autocar.
 "C'est ça le désenclavement de l'Ouest" demande l'ANVU (association des usagers). Les radicaux de gauche préparent une action radicale.

ATELIERS ET CHANTIERS DE BRETAGNE - NANTES

Election de délégués du personnel.
Ouvriers : La CFDT se maintient, la CGT (majoritaire) perd 2%, FO gagne 3% (total 5%...)
Mensuels : La CFDT (majoritaire) perd 4%, la CGT perd 3%, FO gagne 2% (total 8%), La CGC apparait : 5%.
Cadres : La CFDT gagne 3% elle devient majoritaire devant la CGC (moins 3%).
TOTAL : CFDT : moins 1,36 %; CGT : moins 3,51 % ; CGC : +2,49% ; FO : + 2,38%.

SEQUESTRATION : 3 DELEGUES CONDAMNES.

Par la cour d'Appel de Rennes, pour une action syndicale à CORDEMAIS, le directeur de Fives-Cail Babcock avait été retenu quatre heures et libéré par la police. En 1ère Instance, 1 F symbolique de Dommages-Intérêts au Directeur, En Appel 250F contre chacun des 3 ouvriers. (taux d'une séquestration : 250 F pour quatre heures, soit 60 F de l'heure à peu près !). La cour critique l'attitude des juges de St Nazaire, qui avaient dispensé de peine les prévenus, "Attitude susceptible de favoriser le renouvellement de faits semblables au sein de l'entreprise ou dans d'autres établissements".
 Si les juges de Rennes ont l'intention de décourager les séquestrations dans les usines, ils vont avoir du travail...

LES RETRAITES NE DEMANDENT PAS L'AUMONE, mais le droit de vivre". Ils ont manifesté à 2000 dans les rues de Nantes à l'appel de la seule CGT (même action dans 17 villes de France). Moyenne des retraites et pensions S.S. Pays de Loire : 585,F/mois ! Ces retraités CGT demandent une retraite totale égale à 75% du salaire des 10 meilleures années d'activité, et jamais inférieure au SMIC pour un minimum de 25 ans de travail. "40 ans après 36, la CGT vous appelle à la lutte" a déclaré Rousset. (Le 18 mai).

VENDEE : RASSEMBLEMENT FASCISTE AUX ESSARTS

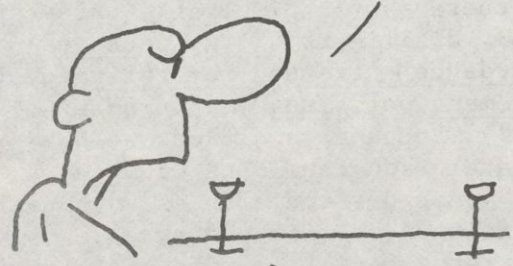
A 20 km de la Roche-sur-Yon, week-end "vendéen et chouan", dans un château. Au menu du dîner, le Général VANUXEM (O. A. S.). A 21 H, grande veillée contre-révolutionnaire. Feu, binious, chants, évocations (lesquelles ?). Dimanche : "Messe traditionnelle et buffet campagnard". Autres vedettes : Clerc? Helle, de Beauregard, et Cetera...
 Forum sur l'Enseignement, l'agriculture, la famille, l'entreprise. Danses bretonnes par le groupe Koroll (bravo !), livres, émaux, tissage, gravures, pêche à la ligne, attractions diverses...
 STAND DE TIR. Ne pas s'inscrire : Ouest-Tradition BP 44017 Nantes Cedex.
 (Ne pas confondre : Ouest-Information APL n'est pas Ouest-Tradition. Pas encore !)



VITE SU



MONSIEUR,
LES MARINS D'AUJOURD'HUI
SONT DES FAÎNÉANTS

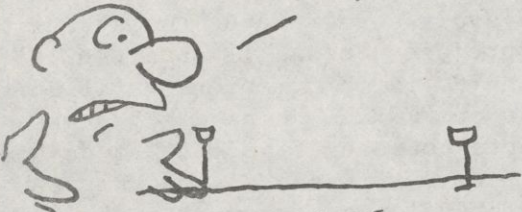


PERSONNE
NE VEUX PLUS
TRAVAILLER



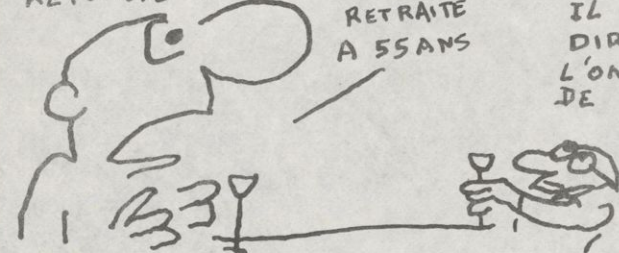
SI NOS GRANDS PÈRES
LEUR ONT ACCORDÉ LA
RETRAITE A 50 ANS
C'EST PARCE QU'À CET
ÂGE-LÀ, LA PLUPART
ÉTAIENT DÉJÀ
MORTS

LES AUTRES
ÉTAIENT TROP
USÉS POUR
ÊTRE RENTABLES

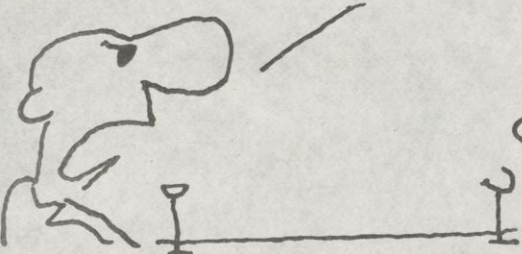


QUAND LA MOYENNE DE
VIE A AUGMENTÉ, ON A
REPOUSSÉ L'ÂGE DE LA
RETRAITE
A 55 ANS

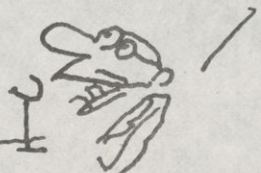
IL FAUT
DIRE QUE
L'ON MANQUAIT
DE MAIN D'ŒUVRE



MAINTENANT ILS
VEULENT REVENIR A
LA RETRAITE A 50 ANS
SOUS PRÉTEXTE DE
"PROFITER DE LA RETRAITE"

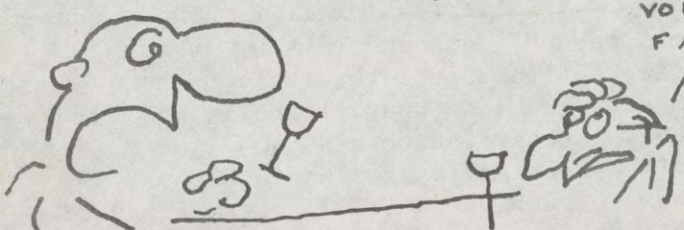


C'EST
RISIBLE



MONSIEUR,
OÙ TRA-T-ON SI ON LAISSE
AUX OUVRIERS LE TEMPS DE
PENSER A AUTRE CHOSE
QUE LE TRAVAIL ?

VOUS ME
FAITES
PEUR



PAYSANS : RICHES ET PAUVRES.

Publiée par Ouest - France, une étude de l'I.N.R.A. sur le revenu agricole. Quatre catégories :

- Moins de 15 000 F par an et par famille : 260 000 exploitations, soit 24,5 %.
- De 15 000 à 40 000 F : 51,4 %
- De 40 000 à 60 000 F : 12 %
- 60 000 F et plus : 12,1 %

CONCLUSION : "Les inégalités de revenu dans l'Agriculture française sont importantes..."

Un huitième des exploitations où l'on peut parler d'une certaine richesse".

LOI ANTI-CASSEUR CONTRE UN RESPONSABLE SYNDICAL PAYSAN

Lucien MENET, secrétaire général de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Charente maritime a été condamné par la Cour d'Appel de Poitiers à huit jours de prison avec sursis et 2 000 Francs d'amende, en vertu de la loi anti-casseurs.

Il était reproché à Lucien Menet d'avoir participé avec d'autres manifestants à l'interception d'un camion de viande importée d'Angleterre et au déversement des Dix sept tonnes qu'il contenait sur la chaussée.

(Le Quotidien du Peuple)
18 MAI

UN ARTICLE DU TONNERRE

16

Dans un article d'Ouest-France du 19 mai, il est question d'une bagarre entre des gars qui ne veulent pas que l'orage tombe sur leurs arbres fruitiers et qui emploient des moyens très conséquents : avion, fusée, etc... , et des gars de la municipalité et de la F.D.S.E.A. etc, qui eux, réclament de la pluie.

Ca me fait un peu rigoler !

C'est plutôt restrictif comme bagarre, parce que, est-ce que c'est de leur faute à ces gars là s'il y a de la sécheresse cette année, et l'année dernière, et l'année prochaine ?

Je ne voudrais pas défendre ces gens là, parce que vu les moyens qu'ils utilisent individuellement, je me dis qu'ils ne sont sûrement pas de la même classe que moi, mais je ne vois pas pourquoi je dirais quelque chose à ceux-là, et rien à d'autres, qui, par exemple, se servent copieusement en flotte : irrigation, bassin, étang, etc..., pour leurs besoins personnels, parce que le paysan qui arrose, il ne se dit pas j'arrose parce qu'il est très important de produire du maïs pour le pays, mais, j'arrose parce que j'aurai plus de rendement et donc plus de fric.

Pour moi, ce paysan et l'autre, ils ont un petit peu quelque chose de commun. Je pense qu'actuellement on aurait tous les moyens de limiter et même de remédier à la sécheresse si on le voulait.

Le problème n'est pas seulement paysan, les conséquences sont les mêmes pour les ouvriers.

A problème collectif, solution individuelle ? Et bien non ! Parce qu'il y en aura toujours qui auront plus de moyens, financiers entre autres, que d'autres sous couvert de la bonne conscience d'exploiteurs et d'exploités. Je serais plutôt favorable

à l'exploitation des richesses naturelles : pour cela il faudrait qu'on s'y connaisse un peu plus en géographie, géologie, sciences naturelles et qu'on se pose des questions simples du genre : D'où vient la pluie ?, qu'est-ce que l'évaporation ?. Il y a là-dessous des phénomènes tout-à-fait explicables et la pollution dont on parle tant n'y est certes pas étrangère.

Une Paysanne

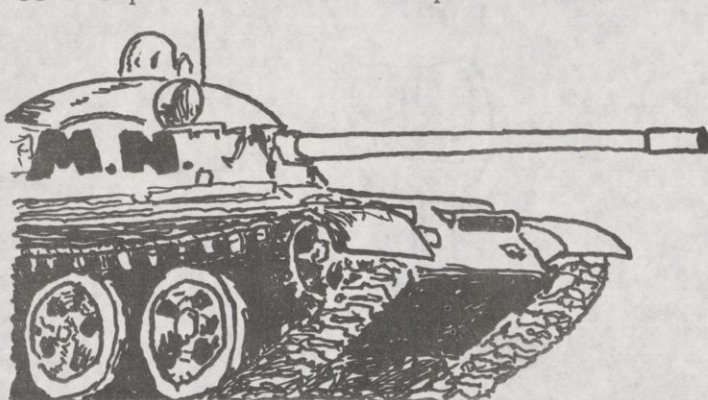


On nous a demandé de préciser la signification des signatures. Il semble en effet que le problème ne soit pas très clair.

Voici donc des précisions :

- La signature "NOTE A.P.L." précise que le texte est issu d'une discussion entre les membres du Collectif.
- La signature "CORRESPONDANCE A.P.L." signifie que le texte provient d'une personne connue du collectif et qui travaille assez régulièrement avec l'A.P.L. et qui est dans la lutte.
- La signature "UN LECTEUR" ou "UN GROUPE" pour un texte passé sous l'entière et la seule responsabilité du signataire.
- Sous le titre "EN BREF" passent des faits sur lesquels nous manquons d'informations et pour lesquels nous invitons tout lecteur à nous donner des informations supplémentaires.

Les signatures
dans l'A.P.L.



"LE PLUS VIEUX METIER DU MONDE N'EST PAS LA PROSTITUTION
MAIS L'EXPLOITATION DE L'HOMME PAR L'HOMME"

5 HEURES sur: L'Exploitation, la Prostitution.

L'Association "LE CRI" (Contact, Accueil, Information)
qui agit auprès des pouvoirs publics, tant au niveau local que national et lutte contre toutes les causes, en lien avec les organisations ouvrières,
VOUS INVITE :

VENDREDI 11 JUIN

*foyer de la Jeune Travailleuse place 5^{te} Elisabeth
(près place VIARME)*

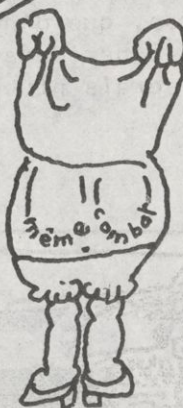
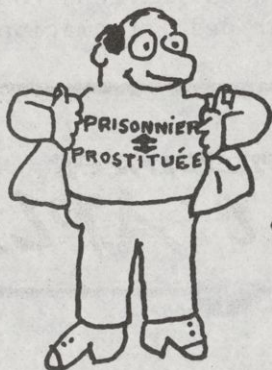
- Dès 18 H 30, EXPOSITION EN 25 PANNEAUX SUR LA PROSTITUTION.
avec discussion.
- Casse-croûte et boissons sur place.
- A 20 H 30, ASSEMBLEE D'INFORMATION ET D'ECHANGE sur :
 - L'exploitation vécue par beaucoup d'entre nous.
 - Les actions et luttes des prostituées et prisonniers.
 - Les réformes qui s'élaborent actuellement.
 - Le soutien et la solidarité du CRI
 - l'Action pour abolir toutes les formes d'exploitation.
- En cours de soirée, montage audio-visuel (évoquant de l'exploitation).

CETTE INVITATION S'ADRESSE A TOUTES PERSONNES, JEUNES ET AUTRES,
INTERESSEES OU CONCERNEES.

ELLE EST FAITE POUR ETRE DIFFUSEE LARGEMENT, AFFICHEE OU REPRODUITE

CRI de NANTES : GOURAUD - 33, rue de la Mayenne - St Herblain.
Tél. 46.51.78

BOURSIER - 11, boulevard Val de Chézine -
Tél. 76.20.79 - St Herblain -



INFORMATION INSOUMIS

Mardi 18 mai, au Tribunal Permanent des Forces Armées de Reuil-ly (Paris) a eu lieu le procès d'un insoumis, Bernard MOREAU, membre du Groupe Insoumission Totale de Nantes et de Insoumission Collective Internationale. Celui-ci avait déjà été condamné pour refus d'obéissance à 2 ans de prison dont un ferme, par le tribunal militaire de Rennes, le 10 octobre 1975.

Son procès avait été cassé pour vice de forme ; le tribunal l'avait en effet condamné à une peine maximum, alors qu'il avait établi l'existence de circonstances atténuantes, ce qui est contradictoire. Aussi, il était de nouveau jugé mardi.

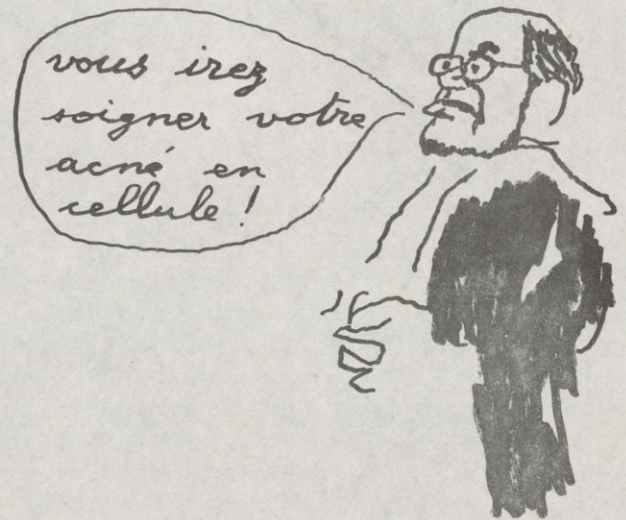
Le président du tribunal lui ayant demandé pourquoi il était insoumis, Bernard Moreau répondit : "J'estime ne rien devoir à l'Etat, car je suis victime de son exploitation dans cette société".

Le président, traitant ces propos "d'idéologie douteuse" et décrivant l'insoumission à l'armée comme une "crise d'originalité juvénile", Bernard Moreau déclara qu'il n'avait plus rien à ajouter "devant un tribunal qui n'avait pas le même langage".



Le commissaire du gouvernement, parlant du rapport psychiatrique militaire qui qualifie l'accusé "d'immature", demanda un an de prison avec sursis.

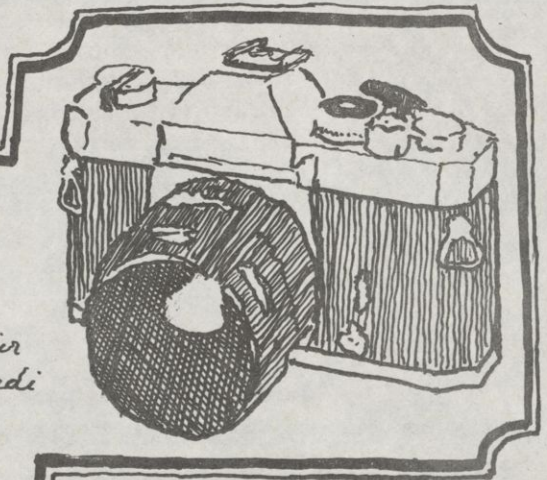
Pour la défense, Me J.J. De Félice, rappelant tout d'abord les longues grèves de la faim d'insoumis qui se déroulent actuellement en France, dénonça l'arbitraire de la



justice militaire qu'il ne veut plus cautionner et demanda simplement aux membres du tribunal de réagir en tant qu'hommes et non en tant que juges militaires.

Après délibération, le tribunal annonça le verdict : 8 mois avec sursis.

Groupe Insoumission Totale



le tramage des photos se révélant positif (ouaf, ouaf!) si vous en avez illustrant un événement de la semaine, vous êtes invité à nous faire parvenir les négatifs avant le vendredi soir

le sous chef de la reproduction

petit Historique du SABOTAGE

E. POUGET —

Le mot "SABOTAGE" n'était, il y a encore une quinzaine d'années, qu'un terme argotique, signifiant non l'acte de fabriquer des sabots, mais celui imagé et expressif de travail exécuté "à coups de sabots". Depuis, il s'est métamorphosé en une formule de combat social et c'est au Congrès Confédéral de Toulouse en 1897, qu'il a reçu le baptême syndical. Le nouveau venu ne fut pas dès l'abord, accueilli par tous, dans les milieux ouvriers, avec un chaleureux enthousiasme; certains le virent d'un assez mauvais œil, lui reprochant ses origines roturières, anarchiques et aussi son... immoralité. Malgré cette suspicion, qui ressemblait presque à de l'hostilité, le sabotage a fait son chemin... dans tous les mondes.

On aurait tort de croire que la classe ouvrière a attendu pour pratiquer le sabotage, que ce mode de lutte ait reçu la consécration des Congrès corporatifs. Il en est de lui comme de toutes les formes de révolte, il est aussi vieux que l'exploitation humaine; dès qu'un homme a eu la criminelle ingéniosité de tirer profit du travail de son semblable, de ce jour, l'exploité a cherché, d'instinct, à donner moins que son patron exigeait.

LES CANUTS : Balzac a soin de souligner que le sabotage des Canuts fut une représaille de victimes. En vendant la "gratte" que dans le tissage ils avaient remplacée par l'huile, ils se vengeaient des fabricants qui avaient promis aux ouvriers de leur donner des baïonnettes à manger au lieu de pain... et qui ne tinrent que trop promesses !

Le sabotage dans son actuelle formulation théorique, nous vient d'Angleterre : il est donné et pratiqué depuis longtemps, sous le nom de "CA"

CANNY" ou "GO CANNY", dont la traduction à peu près exacte est "Ne vous foulez pas".

"Le Musée Social" (1896) : en 1889, grève de dockers à Glasgow pour une augmentation de salaire : refus de la direction qui remplace les grévistes par des ouvriers agricoles ; les dockers s'avouent vaincus et reprennent le travail, mais à la reprise, leur secrétaire syndical les rassemble et leur dit : "Vous allez revenir aujourd'hui travailler à l'ancien prix ; les employeurs se déclarent enchantés des services des ouvriers agricoles qui, nous l'avons vu, ne savait pas marcher sur les navires et laissaient choir la moitié des marchandises ; il n'y a donc qu'à leur fournir du pareil et à pratiquer le "Ca'Canny". Travaillez comme travaillent les ouvriers agricoles. Seulement, il leur arrivait quelque fois de tomber à l'eau ; il est inutile que vous en fassiez autant... ". Cette consigne fut exécutée pendant 2 ou 3 jours, le patron convoqua le secrétaire général et accorda l'augmentation.

Le GO CANNY consiste donc à mettre systématiquement en pratique la formule "A mauvaise paie, mauvais travail". Mais il ne se circonscrit pas à cela seul : de cette formule découlent, par voie de conséquence logique, une diversité de manifestations de la volonté ouvrière en conflit avec la rapacité patronale.

En 1881, premier sabotage avant sa vulgarisation dans les syndicats : les télégraphistes réclament une prime de nuit qui reste sans réponse et la grève étant impossible, ils ont recours au "Mastic". Un matin Paris s'éveilla dépourvu de communications téléphoniques, les ingénieurs recherchèrent la cause pendant 5 jours en vain. La direction accorda l'augmentation et par enchantement, le lendemain, les lignes furent rétablies. Le procédé et les auteurs ne furent jamais connus. (Le Travailleur des PTT. Sept. 1905).

C'est en 1895, que pour la première fois, en France, nous trouvons trace d'une manifestation théorique et consciente du sabotage : le Syndicat National du Chemin de Fer menait campagne contre un projet de loi visant à interdire le droit au Syndicat ; Le secrétaire du Syndicat, Guérard, affirma que les cheminots ne reculeraient devant aucun moyen pour défendre la liberté syndicale et qu'ils sauraient au besoin, rendre la grève efficace par des procédés à eux. Il fit allusion à un moyen ingénieux et peu coûteux : "Avec deux sous d'une certaine matière, utilisée à bon escient, il nous est possible de mettre une locomotive dans l'impossibilité de fonctionner..." ce qui provoqua une vive émotion dans les milieux capitalistes et gouvernementaux.

Le sabotage qui n'avait été pratiqué jusqu' alors qu'inconsciemment, instinctivement par les travailleurs, va, sous l'appellation populaire qui lui est restée, recevoir sa

consécration théorique et prendre rang parmi les moyens de lutte avérés, reconnus, approuvés et préconisés par les organisations syndicales.

Congrès Confédéral de Toulouse (1897) : De la Confédération Générale du Travail : Proposition : "Le Congrès reconnaissant qu'il est superflu de blâmer le gouvernement qui est dans son rôle en serrant la bride aux travailleurs, engage les travailleurs municipaux (le Préfet de la Seine leur ayant refusé qu'une délégation aille au Congrès) à faire pour 100 000 F de dégâts dans les services de la ville de Paris, pour récompenser le Préfet de son veto".

Rapport de la Commission : "Jusqu'ici les travailleurs se sont affirmés révolutionnaires, mais la plupart du temps ils sont restés sur le terrain théorique ; ils ont travaillé à l'intention des idées d'émancipation, ont élaboré et tâché d'esquisser un plan de société future d'où l'exploitation humaine sera éliminée. Seulement, pourquoi à côté de cette oeuvre éducatrice, dont la nécessité n'est pas discutable, n'a-t-on rien tenté pour résister aux empiètements capitalistes et autant que faire se peut, rendre moins dures aux travailleurs les exigences patronales ? Dans nos réunions on lève toujours les séances aux cris de : "Vive la Révolution sociale", et loin de se concrétiser en un acte quelconque, ces clameurs s'envolent en bruit.

De même il est regrettable que les Congrès affirmant toujours leur fermeté révolutionnaire, n'aient pas encore préconisé de résolution pratique pour sortir du terrain des mots et entrer dans celui de l'action.

En fait d'armes révolutionnaire, on n'a jusqu'ici préconisé que la grève et c'est elle dont on a usé et on use journellement. Outre, la grève, nous pensons qu'il y a d'autres moyens à employer qui peuvent dans une certaine mesure tenir les capitalistes en échec... L'un de ces moyens est le boycottage. Seulement, la commission constate qu'il est inopérant contre l'industriel, le fabricant. Il faut donc autre chose. Cette autre chose c'est le "sabotage".

"Cette ligne de conduite employée par nos camarades anglais, nous la croyons applicable en France, car notre situation sociale est identique à celle de nos frères d'Angleterre. Il nous reste à définir sous quelles formes doit se pratiquer le sabotage.

Nous savons tous que l'exploiteur choisit pour augmenter notre servitude le moment où il nous est le plus difficile de résister à ses empiètements par la grève partielle, seul moyen employé jusqu'à ce jour. Pris dans l'engrenage, faute de pouvoir se mettre en grève, les travailleurs frappés subissent les exigences nouvelles du capitalisme ; avec le sabotage, il en est tout autrement : les travailleurs peuvent résister et l'on peut

dire que dans certaines industries où le travail aux pièces s'est substitué au travail à la journée, une des causes de cette substitution a été le sabotage qui consistait alors à fournir par jour la moindre quantité de travail possible.

Le sabotage peut et doit être pratiqué pour le travail aux pièces, mais ici, la ligne de conduite diffère : restreindre la production serait pour le travailleur restreindre son salaire : il lui faut donc appliquer le sabotage à la qualité et alors le travailleur ne donnera pas à l'acheteur de sa force de travail plus que pour son argent, mais encore, il atteindra sa clientèle qui lui permet indéfiniment le renouvellement du capital, fondement de l'exploitation de la classe ouvrière. Par ce moyen l'exploiteur se trouvera forcé de capituler en accordant les revendications formulées, soit de remettre l'outillage aux mains des seuls producteurs. 2 cas se présentent : 1) Le travail se fait chez soi. 2) Le travail est centralisé dans l'usine du patron, et alors au sabotage sur la marchandise s'ajoute le sabotage sur l'outillage.

Avec le "Boycottage" et son complément indispensable le sabotage, nous avons une arme de résistance efficace qui en attendant le jour où les travailleurs seront assez puissants pour s'émanciper intégralement nous permettra de tenir tête à l'exploitation dont nous sommes victimes.

Il faut que les capitalistes le sachent : le travailleur ne respectera la machine que le jour où elle sera devenue pour lui une amie qui abrège le travail au lieu d'être comme aujourd'hui, l'ennemie, la voleuse de pain, la tueuse de travailleurs. En conclusion de ce rapport, la Commission proposa au Congrès la résolution suivante : "Chaque fois que s'élèvera un conflit entre patrons et ouvriers et au cas où la grève ne semblerait pas donner des résultats, que les travailleurs appliquent le sabotage ou le boycottage, ou les deux, simultanément, en s'inspirant des données que nous venons d'exposer". La lecture du rapport fut accueillie par les applaudissements unanimes du Congrès. Ce fut plus que de l'approbation, ce fut de l'emballement. (Toulouse 1897).

CONGRES DE RENNES (1898). Les approbations ne furent pas ménagées à la tactique nouvelle. Rapport : "... La Commission tient à indiquer que le sabotage n'est pas chose neuve ; les Capitalistes le pratiquent chaque fois qu'ils y trouvent intérêts ; que sont leurs diminutions de salaire sinon un sabotage sur le ventre des prolétaires. Mais ce qui serait à souhaiter c'est que les travailleurs se rendent compte que le sabotage peut être pour eux une arme utile de résistance, tant par sa pratique que par la crainte qu'il inspirera aux employeurs, le jour où ils sauront qu'ils ont à redouter sa pratique consciente.

Et nous ajouterons que la menace de sabotage peut souvent être aussi utile que le sabotage lui-même".

CONGRES DE PARIS (1900). Vote par bulletins : Pour le sabotage : 117, contre : 76, blancs : 2. Depuis lors, indiscutablement admis, reconnu et accepté, il a pris rang définitivement au nombre des moyens de lutte préconisés et pratiqués dans le combat contre le capitalisme. Il est à remarquer que le vote ci-dessus est déjà une indication du tassement qui va s'effectuer dans les organisations syndicales et qui va mettre les révolutionnaires à un pôle, les réformistes à l'autre. En effet dans tous les congrès confédéraux qui vont suivre, quand Révolutionnaire et Réformistes se trouveront aux prises, presque toujours la majorité révolutionnaire sera à peu près ce qu'elle a été dans le vote sur le sabotage, soit dans la proportion de deux tiers, contre une minorité réformiste d'un tiers.

Prochain passage : La "Marchandise" travail et la Morale de classe.

QUEST

apl

information

...UN BULLETIN HEBDOMADAIRE DIFFUSE A PLUS DE 900 EXEMPLAIRES, lu et soutenu par différents groupes (écoles, usines, quartiers objecteurs, paysans-travailleurs, etc...) se veut pour : "UNE INFORMATION AU SERVICE DES LUTTES POPULAIRES !"

L'APL, résolument engagé pour la suppression du système capitaliste, veut garder une large ouverture à tous les courants révolutionnaires et progressistes, et pour cela refuse d'être lié à un groupe quelconque.

NOS REUNIONS SONT OUVERTES A TOUS, LE VENDREDI SOIR, à 20h30 au 12 bis rue de l'Industrie (derrière la Librairie 71).

Librairie 71 : 29 r. J. Jaurès, T.73.82.48.
 Librairie EUZEN : rue Jean-Jaurès.
 Librairie J.VERNES : près pl. du Commerce.
 Café SURCOUF : Morrhonnière.
 Café LA NOE : la Jonelière.
 R.U. le TERTRE : mardi midi.
 Rue de Strasbourg : face à la Préfecture.
 BELLEVUE : Grande Place (Self-Information).
 BUAT : Tabac Journeaux
 ZOLA : Café Tabac place Zola.
 Tabac LUTETIA : 96, rue du Gal Buat.



Achetez-le !!!

Café-tabac journaux, rue M. Sambron (Pontchâteau)
 Sillon de Bretagne St. Herblain
 Orvault, journaux.

**OU BIEN...
 Abonnez-Vous!**

Un trimestre 12 n° = 15F - soutien 20F
 Un semestre 24 n° = 30F - soutien 40F
 Une année 48 n° = 55F - soutien 70F
 Laissez votre ordre en blanc, et envoyez-le à la "Librairie 71".

AH!.. LES BONNES ADRESSES...

CSOC (Comité de Soutien aux Objecteurs de Conscience) et **GIT** (Groupe Insoumission Totale), tous les jeudis de 20h à 22h, 57 rue des Hauts Pavés.-
CNT-AIT (Confédération Nationale du Travail, section française de l'Association Internationale des Travailleurs), 43 rue Felix Faure, Rezé, permanences tous les samedis de 15h à 18h.
APF (Association Populaire Familiale), 2 rue Lamoricière.- **GASPROM**, 1 rue Léon Say, 74.65.59. permanences vendredi 19h-21h.- **CENTRE NANTES TIERS MONDE**, 9 rue des Hauts-Pavés, dispose d'un montage audio-visuel sur le pétrole et la faim au Sahel.- **CABE** (Comité d'Accès aux Bords de l'Erdre), dispose d'un montage sur le problème scandaleux des bords de l'Erdre. Sur la manif de 70 un film de 20 minutes, une brochure de 120 pages sur les luttes menées depuis 6 ans.- **GSED-MFA**, 2ème dimanche du mois à 10 h., Café Modérno, quai Marcel Boissard, Trentemoult, 75.53.83.- **CRIN**, mercre-

di et vendredi, permanence de 17h à 19h rue de la Haute-Forêt (derrière le Restau-U.- **CAP** (Action Prisonniers), M.Gerin, la Mocquelière, 44800 St-Herblain.- **COMITE CHOMEURS CFDT** Permanence le mercredi de 15 à 17h, salle 106 à la CFDT, 37 rue Lamoricière, le mardi de 18 à 20h, Centre Social de la Bernardière, le 1er et 3ème mercredi du mois de 18h à 20h, Salle J.Louis (rue Louis Macé) à Rezé.- **COMITE CHOMEURS CGT**, permanence le jeudi de 14 à 16h, Bourse du Travail CGT, rue Arsène Leloup.- **F.A.** (Fédération Anarchiste), permanence les 1ers mardis du mois de 18 à 20h, 43 rue Felix Faure à Rezé. Renseignements : Y.Doisy 96 rue Paul Bellamy, Nantes.
 ASSOCIATION DES AMITIES FRANCO-CHINOISES 28, rue Jean Jaurès - Rezé. Permanence de 14 à 18 H le samedi (brochures, montages, etc)